

CA1
EA975
C12
57/oct.'81
DOCS

Canada d'aujourd'hui

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029825 8

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
DEC 15 1981
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE



Sur le Saint-Laurent, devant Québec, le "bombardier d'eau" CL-215 de Canadair. Page 14.

Les loisirs et les pouvoirs publics

Au salon de l'Aviation

Le gaz naturel, énergie d'avenir

Le Canada et l'Europe



Trimestriel, Numéro 57, Octobre 1981

page 7
journal

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

Les loisirs et les pouvoirs publics	3
Recherches sur la fusion nucléaire	6
Journal	7
Le gaz naturel, énergie d'avenir	11
« Les Plouffe », de Gilles Carle	13
Au salon de l'aviation	14
Le Canada et l'Europe	15
Une petite île	16

Canada d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.

Numéro 57. Octobre 1981. Quinzième année.

Directeur : Jacques Bilodeau

Rédacteur en chef : Francis Curtil

Graphisme : Michel Tourtois

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gratuitement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. Centre national des arts, Ottawa; Rémy;

International Cinema Corporation;

De Havilland Canada; Canadair; Parcs Canada;

CP Wire Photo; Centre culturel canadien, Paris;

Galerie nationale du Canada; Editions Grasset;

Disc'AZ; Haber Artists, Toronto;

Yves Bellemare, Musée des beaux-arts de Montréal;

Canadien national, Montréal.

ISSN 0243-6612

Imprimé en France

sur du papier de fabrication canadienne.

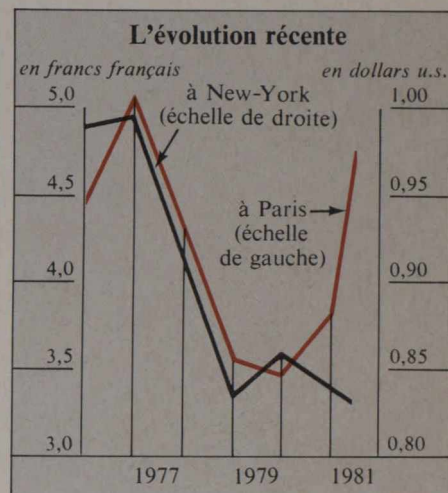
Le dollar canadien

Au cours de l'été dernier, le dollar canadien et le dollar des États-Unis ont eu une évolution parallèle sur les marchés monétaires européens. Tandis que celui des États-Unis dépassait à Paris, par exemple, le record historique de 6 francs français, le dollar canadien atteignait la cote de 4,90 francs. L'écart entre les deux monnaies était du même ordre sur les places financières des États-Unis, où la monnaie canadienne se négociait à 83 p. 100 de la valeur de la monnaie américaine, niveau auquel la Banque du Canada s'efforçait de la maintenir. Cependant, les niveaux des deux dollars masquaient des tendances divergentes.

Dans un régime de taux flottant, en effet, la valeur d'une monnaie sur un marché reflète la façon dont ce marché apprécie les perspectives de l'économie du pays par rapport à l'économie des autres pays. Or le dollar canadien flotte depuis plus de dix ans et les positions qu'il occupe sur les marchés monétaires sont différentes en Amérique et en Europe.

Le dollar canadien d'aujourd'hui descend du dollar qui fut adopté par la "Province du Canada" en 1858 et étendu à l'ensemble de la Confédération en 1870. Sa valeur initiale avait été fixée à la parité avec le dollar des États-Unis et les deux monnaies demeurèrent au pair jusqu'à la seconde guerre mondiale, sauf pendant la crise de 1929. Après la guerre, le dollar canadien se maintint souvent, notamment de 1952 à 1960 puis de 1972 à 1976, au-dessus du dollar des États-Unis. Sa valeur la plus élevée fut enregistrée en 1959, où il dépassa 1,05 dollar des États-Unis. Plus près de nous, les deux monnaies ont connu des évolutions parallèles sur les marchés de New-York et de Paris de 1975 à 1979 : relative stabilité en 1975 et 1976, chute régulière et rapide en 1977 et 1978, nouvelle période de stabilité, à un palier inférieur, en 1979. C'est en

1980 que les courbes se sont inversées. Tandis que la valeur du dollar canadien augmentait sur les places européennes, à l'instar de celle du dollar des États-Unis, elle ne cessait de baisser sur les places américaines. La valeur d'une monnaie nationale dé-



pend d'un ensemble de facteurs - balance des paiements, niveaux de rémunération, prix, exportations, importations, capacités de production, investissements, etc. - qui n'ont pas la même influence suivant qu'il s'agit d'échanger cette monnaie avec celle d'un pays qui assure plus de 70 p. 100 des échanges économiques (cas des États-Unis par rapport au Canada) ou avec celle de tel autre pays avec lequel on entretient des relations économiques modestes. ■

Les loisirs des Canadiens

Que peuvent faire, que doivent faire les pouvoirs publics?

Sous l'effet de l'évolution technique et de la revendication sociale, le temps de travail a beaucoup diminué dans les pays industrialisés depuis le début du siècle et il devrait diminuer encore. Il en résulte que les pouvoirs publics se préoccupent de plus en plus d'aménager le temps libre dont disposent ceux qui travaillent. Une étude publiée récemment par Statistique Canada, organisme fédéral, pose le problème de l'opportunité d'une intervention des pouvoirs publics dans l'organisation des loisirs (1).

Les "bonnes formes" du loisir

Le loisir, dira-t-on, est l'affaire de l'individu. Chacun fait ce qu'il veut de son temps libre. Sans doute, mais c'est aussi l'affaire de la société. D'abord, il n'est pas toujours facile de faire ce qu'on veut sans l'aide de la société. Il faut, par exemple, des stades pour jouer au football. Ensuite, et surtout, le temps libre peut être employé de façon judicieuse ou au contraire d'une façon préjudiciable à la société autant qu'à l'individu. Il n'est ainsi pas du tout de l'intérêt de la société que les jeunes, leur travail ou leurs classes terminés, traînent dans les rues sans savoir quoi faire, ou que les moins jeunes coulent leur temps libre à s'adonner à la boisson, ruinant leur santé.

Aujourd'hui, dans la plupart des pays industrialisés, où la durée hebdomadaire du travail varie entre trente-cinq et quarante heures, les pouvoirs publics s'efforcent, par le moyen de subventions et d'équipements collectifs, d'inciter les gens à ne pas gaspiller le temps dont ils disposent, en dehors de leurs occupations habituelles et des contraintes qu'elles leur imposent, en leur proposant des loisirs acceptables.

Les activités culturelles sont habituellement considérées comme de "bonnes formes" du loisir, au Canada



Ottawa. La grande salle du Centre national des arts.

comme ailleurs. « Il est aussi inconcevable pour un pays d'être dépourvu de politique culturelle que d'être dépourvu de politique industrielle » a dit le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, dans une importante déclaration sur les arts et la culture.

La notion de culture, cependant, ne coïncide pas avec la notion de loisir. Les activités culturelles sont des activités de loisir parmi d'autres. La culture a, en ce sens, une extension moins large que le loisir. Mais elle a une extension plus large sur le plan national, car elle exprime la personnalité d'une nation ou d'un peuple. Dans un pays comme le Canada qui, en raison de la diversité des origines culturelles de sa population, est à la recherche de son identité nationale, il est certain que la culture sous cette seconde acception revêt une importance particulière.



Le hockey n'est-il pas intégré à la culture canadienne? On peut s'y initier dès l'enfance.

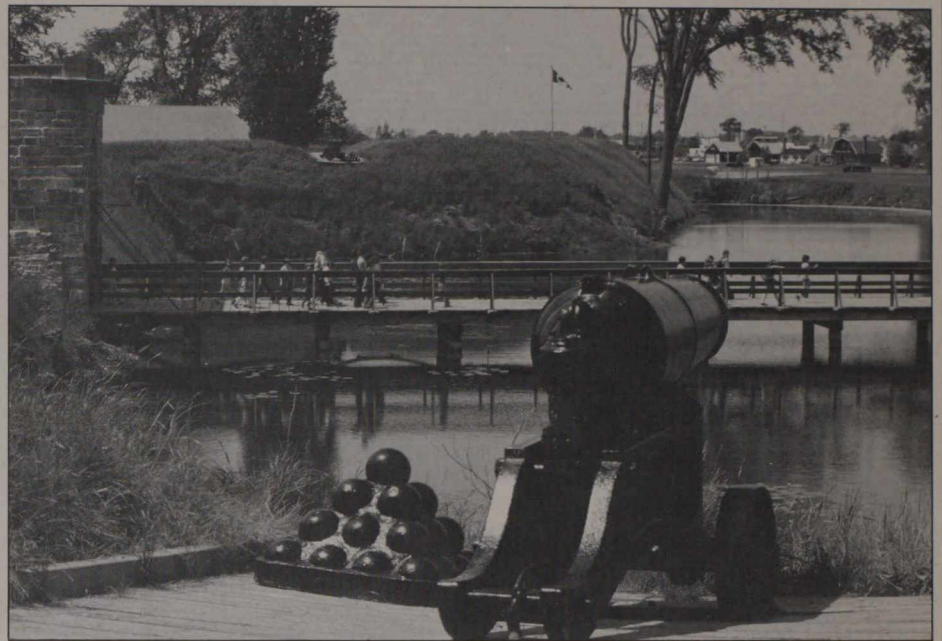
1. Jeffrey Holmes et Yvon Ferland, *Loisirs*, dans « Perspectives Canada III », Statistique Canada, Ottawa 1980.

Les loisirs des Canadiens

Le sport n'est en général pas considéré comme une activité culturelle. Pourtant, il est parfois si intimement lié au système de valeurs de la société qu'il semble difficile de le dissocier de la culture nationale : ainsi le hockey sur glace pour les Canadiens.

Les interventions

Quel soutien les pouvoirs publics canadiens, aux divers paliers d'administration, apportent-ils aux loisirs? Quoiqu'il ne soit pas toujours possible de dissocier ce qui vient du fédéral, du provincial et de l'administration municipale (les « piscines du Centenaire » (1967) ont été construites à l'aide de fonds fédéraux, mais leur entretien incombe aux municipalités ou aux provinces), on peut dire, d'une façon générale, que l'administration fédérale soutient de préférence les activités très onéreuses, la part du lion revenant à la radio-télévision. Radio-Canada absorbe, à lui seul, plus des deux tiers (69 %) des crédits fédéraux affectés aux activités culturelles. Cela montre à l'évidence que le gouvernement canadien n'estime pas possible de compter sur le secteur privé pour répondre à tous les besoins en matière



Le fort Lennox (Québec), l'un des cinquante-six « parcs et lieux historiques nationaux ».

de loisir et de culture. L'industrie du loisir est, au surplus, souvent constituée de sociétés multinationales et c'est une situation que le gouvernement aimerait changer.

Les gouvernements provinciaux ont été plus lents à s'intéresser aux activités de loisir, mais à l'heure actuelle ils ont tous un ministère de la culture ou de la récréation ou son équivalent; presque tous ont été créés dans les années soixante-dix.

Le rapprochement de la culture et de la récréation marque une évolution intéressante qui pourrait se traduire

par une répartition plus équilibrée des subventions publiques aux loisirs.

Le rôle que jouent les pouvoirs publics dans la promotion des loisirs est important aux trois niveaux administratifs (fédéral, provincial, municipal). Les pouvoirs publics financent des installations et aménagements : piscines, parcs, centres sportifs, pentes de ski, bibliothèques, musées, lieux de récréation aménagés dans des parcs nationaux ou provinciaux, etc. Ils sont commanditaires : compagnies de ballets et de théâtre, voyages inter-provinciaux pour les étudiants, équipes de ski, etc. Ils accordent des subventions. Ils proposent des divertissements : loteries, Radio-Canada, Radio-Québec, Office national du film. La Banque d'œuvres d'art intervient en tant qu'acheteur et le Conseil des arts du Canada est le mécène des temps modernes. L'administration intervient aussi pour réglementer (par exemple, interdiction de pratiquer la motoneige dans certains parcs) et pour opérer des transferts de recettes fiscales d'un groupe à un autre.

La liberté individuelle

Certains ont exprimé la crainte que l'intervention de l'État dans l'organisation des loisirs ne porte atteinte à la liberté de l'individu. Ainsi Jean Paré, observant qu'il y a contradiction dans l'expression « loisirs organisés », puisque le loisir est par définition - étant

Le portage est lui aussi considéré comme loisir.



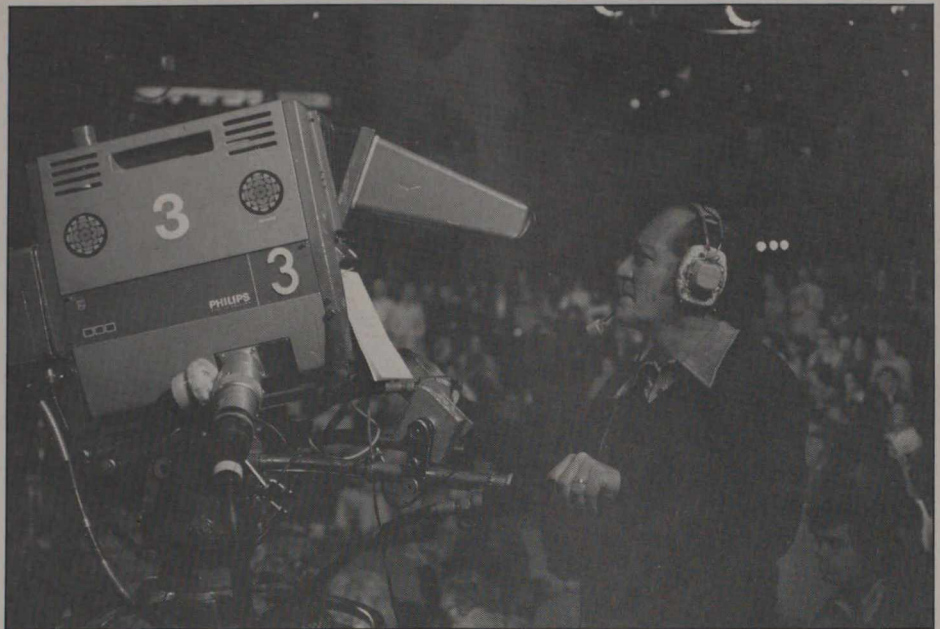
autonome, spontané et gratuit - ce qu'on organise soi-même, écrivait en 1978 dans la revue québécoise « l'Actualité » que « ce loisir consacré par l'État ne combat pas l'aliénation, il la domestique ».

Le débat présente un intérêt qui, sur le plan théorique au moins, a une portée générale et dépasse le cadre canadien : faut-il se laisser séduire par les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur des loisirs, lesquels offrent à l'individu toute une gamme d'activités et de distractions, ou bien faut-il dénoncer l'action des pouvoirs publics comme exerçant une contrainte sur l'individu et marquant la prise en main de son temps libre par la société? Dans la pratique, il paraît peu probable que l'on s'oriente vers la diminution de l'intervention de l'État dans l'organisation des loisirs. Cette intervention devrait au contraire devenir la grande préoccupation de la société d'ici à l'an 2000. Il faut aussi reconnaître que l'État met à la disposition de la population entière des plaisirs à portée de bourse, estimant qu'une récréation profitable doit pouvoir être accessible à tous.

Quels loisirs?

L'étude publiée par Statistique Canada montre que les activités des Canadiens pendant leur temps de loisir varient de façon sensible avec l'âge et le degré d'instruction. Ainsi, comme il fallait s'y attendre, l'intérêt pour le sport varie en fonction inverse de l'âge : 85 p. 100 des Canadiens de 15 à 16 ans suivent les événements sportifs de manière active pendant leur temps libre, contre 60 p. 100 entre 25 et 44 ans, 35 p. 100 entre 65 et 69 ans et 11 à 12 p. 100 à 70 ans et plus. En revanche, les jeunes Canadiens regardent moins la télévision que leurs aînés.

Les Canadiens vont d'autant plus au théâtre ou au concert que leur niveau d'instruction est élevé : 18 p. 100 des Canadiens de formation primaire ou secondaire ont assisté, en un an, à au moins une représentation théâtrale ou à un concert de musique classique, un peu moins de 36 p. 100 de ceux qui ont fait des études post-secondaires et plus de 43 p. 100 des Canadiens titulaires d'un diplôme universitaire. Les Canadiens qui ont fait des études supérieures sont aussi les plus nombreux



Radio et télévision : plus des deux tiers des dépenses fédérales au titre de la culture.

à se rendre à des expositions d'art ou d'artisanat (la proportion va d'un peu moins de 30 p. 100 pour les personnes de niveau primaire ou secondaire à 56 p. 100 pour celles de niveau universitaire) et, comme il fallait s'y attendre, à consacrer leur temps libre à la lecture de livres.

Les pouvoirs publics aussi bien que l'industrie privée engagée dans l'organisation des loisirs des Canadiens devront donc, s'ils veulent répondre convenablement aux besoins, avoir présentes à l'esprit les données démographiques au cours des décennies à venir, sachant que l'âge moyen et le niveau d'instruction de la population canadienne vont augmenter dans les années 80 et 90. On ignore cependant si la génération de l'après-guerre présentera, en vieillissant, les mêmes caractéristiques en matière de loisir que la génération précédente. McLuhan considérait que la télévision avait un effet marqué sur le style de vie de la génération d'après-guerre. S'agit-il d'un phénomène temporaire ou d'un changement permanent? Et les futurs progrès technologiques ne donneront-ils pas lieu à des modifications dans le choix des loisirs des Canadiens?

Questions pour demain

Les auteurs de l'étude publiée par Statistique Canada estiment que l'organisation du temps libre a toutes chances de devenir une des grandes

préoccupations de la société dans les années qui viennent, mais ils ne se prononcent pas sur le bien-fondé de l'intervention des pouvoirs publics canadiens dans le domaine des loisirs. Les gouvernements, demandent-ils, doivent-ils établir une politique du loisir dans un avenir immédiat pour éviter, par exemple, le conflit entre la croissance économique et l'environnement? Ou s'agit-il d'un secteur d'où il faut à tout prix écarter les pouvoirs publics pour laisser à l'individu la faculté de disposer de ses moments libres comme il l'entend et à l'initiative privée la tâche de fournir les aménagements et les matériels? Existe-t-il un compromis? Y a-t-il une distinction à faire entre les "grands loisirs", dans lesquels les pouvoirs publics interviendraient, et les "petits loisirs" laissés à l'initiative de l'individu? Ils posent enfin d'autres questions : quelles que soient les politiques qui seront élaborées, la société canadienne sera-t-elle en mesure de financer les activités de loisir qu'elle en est venue à prendre pour acquises au cours des vingt dernières années? Va-t-elle exiger une diversité plus grande encore pour échapper à l'ennui, ou bien les plaisirs simples de la vie ne vont-ils pas revenir à la mode? Peut-on former l'espoir que la génération de l'après-guerre sera plus près de la nature que la précédente et saura remettre en honneur le charme d'une promenade le long d'une rivière? ■

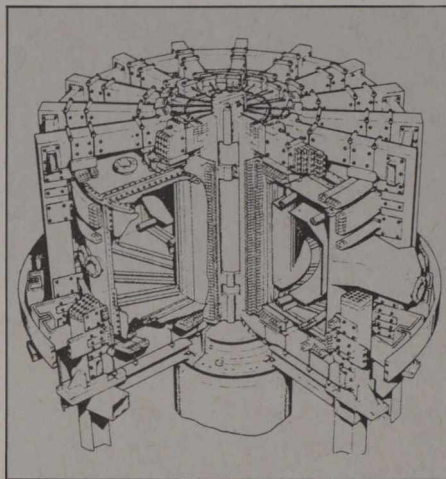
Recherches sur la fusion thermonucléaire

Un petit tokamak est en construction au Québec.

Le gouvernement canadien a décidé au début de l'année d'investir 36 millions de dollars canadiens (près de 172 millions de francs français) dans deux projets touchant les énergies renouvelables : la construction d'une installation de fusion thermonucléaire contrôlée et l'étude et la construction d'une éolienne à axe vertical de grande puissance. La construction d'un réacteur de fusion du type tokamak à Varennes, non loin de Montréal, devrait permettre au Canada de coopérer dès 1983 à l'effort international de recherche destiné à contrôler l'énergie libérée par la fusion nucléaire (1). Au cours des cinq prochaines années, la contribution financière du gouvernement fédéral pourrait atteindre près de 19 millions de dollars (environ 90 millions de francs français) (2).

Les étoiles, dont le Soleil, sont alimentées par la fusion nucléaire. Après avoir élucidé le processus physique qui se déroule au cœur des étoiles, les chercheurs se sont demandé si une fusion contrôlée était possible. Si cela est possible, l'humanité pourra disposer d'une source d'énergie inépuisable.

La fission et la fusion nucléaires, qui s'accompagnent l'une et l'autre d'un dégagement d'énergie, sont deux réactions opposées. Dans le cas de la fission - réaction utilisée dans les réacteurs des centrales nucléaires en exploitation - il y a rupture de noyaux lourds, comme ceux de l'uranium. Dans le cas de la fusion, les noyaux d'éléments légers, comme l'hydrogène, se combinent pour former un noyau plus lourd. La conversion se traduit



Le tokamak de l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec : 3,33 mètres de diamètre, 1,66 mètre de haut.

par une diminution de masse qui apparaît sous forme d'énergie.

La fusion ne peut se faire que dans des conditions très difficiles à réaliser. Ainsi, dans un réacteur construit par l'homme, elle ne peut intervenir qu'à une température de 100 millions de degrés Celsius. Établir et contrôler une réaction qui se produit à une température aussi élevée paraissait une gageure il y a dix ou vingt ans. Les progrès réalisés dans la recherche inclinent maintenant à l'optimisme.

A des températures très élevées, les atomes sont complètement ionisés et on est en présence de ce qu'on appelle un plasma (3). Mais, pour que ce conglomerat de particules chargées puisse entretenir une réaction de fusion, il ne faut pas seulement que soient remplies des conditions spéciales de température, mais aussi de densité et de temps de confinement. La réaction de fusion dont on peut le plus facilement remplir les conditions sont celles de deux isotopes de l'hydrogène, le deutérium et le tritium, qui se

3. État de la matière où les noyaux des atomes (ions) et les électrons sont séparés et se déplacent librement.

combinent pour former de l'hélium. On connaît plusieurs mécanismes capables de confiner le plasma à haute température, mais jusqu'à présent le champ de la recherche a été surtout occupé par le confinement magnétique. Les trois conditions de la fusion contrôlée (température, densité, temps de confinement) ont déjà été réalisées séparément. Les recherches se concentrent maintenant sur les moyens de les combiner dans un même dispositif de fusion.

Les machines expérimentales les plus avancées sont les tokamaks. Ils permettent de confiner un plasma dans un volume torique (4) où règne le vide, grâce à l'utilisation d'un ensemble de champs magnétiques qui tient le plasma, porté à des millions de degrés, à distance des parois de la machine (5).

Dans l'optique d'une éventuelle commercialisation de la fusion, qui exigera le fonctionnement continu du réacteur et le couplage direct au réseau électrique, les chercheurs canadiens apporteront, avec le tokamak de Varennes, leur pierre à la recherche internationale en conduisant des études qui aboutiront au raccordement d'une installation de fusion au réseau électrique. L'autre priorité de recherche sera la mise au point de systèmes de mesure qui permettront de savoir avec précision ce qui se passe dans la machine sans perturber son fonctionnement. ■

4. Tore : solide de révolution engendré par un cercle tournant autour d'une droite située dans son plan mais ne passant pas par son centre; il prend la forme d'un anneau si l'axe de révolution ne coupe pas le cercle.

5. Plusieurs tokamaks sont actuellement construits ou en construction dans le monde, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne (le tokamak Jet européen), en Union soviétique, au Japon. Il y a trois mois, une équipe de physiciens européens a obtenu des résultats intéressants concernant le chauffage du plasma par radiofréquence sur le tokamak du Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses (France).

1. Tokamak : nom tiré d'un dispositif à l'aide duquel l'Union soviétique a effectué des recherches sur la stabilité des plasmas.

2. Le financement du projet sera réparti également entre le Conseil national de recherches du Canada, organisme fédéral, et l'Institut de recherches en électricité du Québec, organisme de recherche de l'Hydro-Québec.

journal

DIPLOMATIE

■ **M. Michel Dupuy, nouvel ambassadeur du Canada à Paris** - il succède à M. Gérard Pelletier, nommé représentant permanent du Canada à l'Organisation des Nations unies - est l'un des diplomates canadiens qui connaissent le mieux la France et la Communauté européenne. Né à Paris en 1930, il y a fait une partie de ses études supérieures (Institut d'études politiques, doctorat en droit). Entré dans la carrière diplomatique en 1955, il a été en poste à



Michel Dupuy

Washington (1956-1960), puis conseiller économique à Bruxelles (1960-1963), chef adjoint de la mission canadienne auprès des Communautés européennes, et, toujours à Bruxelles, représentant suppléant du Canada au Conseil de l'Atlantique Nord (1964-1969). Directeur général des affaires économiques au ministère des affaires extérieures (1969), il est ensuite secrétaire général adjoint du ministère (1971-1976). Il préside pendant près de quatre ans (1977-1980) l'Agence canadienne de développement international, puis il est ambassadeur et représentant permanent du Canada à l'Organisation des Nations unies (1980-1981). Le père de M. Michel Dupuy, Pierre Dupuy, diplomate qui a fait toute sa carrière en Europe, a été ambassadeur en France de 1958 à 1964.

TECHNIQUES

■ **Chauffage solaire.** Le Conseil national de recherches du Canada a passé contrat avec des entreprises pour la réalisation de dix projets visant à évaluer la

technologie solaire dans son application au chauffage de l'eau à usage industriel. Une conserverie de Montréal fait l'objet d'un de ces projets pour le chauffage de seize mille à dix-huit mille litres d'eau par jour à des températures comprises entre 45 et 85 degrés. Le système est constitué de cent quarante-quatre capteurs couvrant deux cent cinquante mètres carrés. L'expérimentation, qui a commencé l'hiver dernier, durera encore quatre ans. Le projet fait partie de la troisième phase du programme solaire du Conseil national de recherches, les deux premières phases ayant porté sur le chauffage des locaux d'habitation.

■ Chasse-neige ferroviaire.

Le Canadien National, compagnie nationale de chemins de fer, mettra cet hiver à l'essai un chasse-neige d'un type nouveau conçu pour le déblaiement des gares de triage. En raison du climat, déneiger ce type d'installation a toujours été au Canada un problème difficile à résoudre. A Montréal, il tombe en effet 50 centimètres de neige par mois d'hiver. Après étude de diverses techniques mises en œuvre au Japon, en Suède et en Norvège, le Canadien National a réalisé un prototype, une locomotive dotée de lames et d'ailes orientables ainsi que d'une souffleuse et d'une chargeuse. L'engin déblaie la voie aussi bien d'un côté que de l'autre, souffle la neige et charge les wagons. On prévoit que le



Le chasse-neige du Canadien National.

déneigement sera effectué deux fois plus vite qu'avec les méthodes classiques, qui datent d'une trentaine d'années. La nouvelle machine n'avait pu être expérimentée l'hiver dernier... faute de neige en quantité suffisante.

■ **Une usine flottante pour l'Arctique.** Une usine flottante préfabriquée, dotée de concentrateurs de minerais de zinc et de plomb, vient d'être installée sur la Petite-Cornwallis, île de l'archipel arctique. Elle avait été entièrement construite aux chantiers navals de Lauzon (Québec). Longue de 140 mètres, large de 33 mètres et pesant 12 000 tonnes, elle ressemble à un entrepôt de cinq ou six étages. Tout y a été aménagé pour que deux cent cinquante travailleurs puissent y vivre dans les conditions de l'Extrême-Nord. L'opération de remorquage, très délicate, a duré près d'un mois. A partir de l'année prochaine, l'usine sera en mesure de produire deux cent trente mille tonnes de concentrés de zinc et de plomb.

LIVRES

■ **« Manitoba ».** 1869 : Le Canada achète à la Compagnie de la baie d'Hudson les terres du Manitoba. Cette acquisition ne tient guère compte des intérêts des métis, appelés « Bois-Brûlés », installés sur ces terri-



Michel Desgranges

toires. Nés d'unions entre coureurs des bois et Indiennes, les Bois-Brûlés mènent une vie qui est proche de la culture ancestrale amérindienne : le bison est l'élément vital de leur économie. L'entrée du Manitoba dans le domaine de l'État canadien entraîne l'expropriation des métis et la répartition des terres entre les colons. A Saint-Boniface, fief catholique du peuple des Bois-Brûlés, la révolte naît. Sous la conduite d'un des leurs, Louis Riel, les métis font sécession et s'opposent par les armes à l'autorité d'Ottawa. « Manitoba », le roman de Michel Des-

granges, rappelle la "passion" de Louis Riel, symbolisé par Damien Grandjouan, héros du livre. Pour lui, la révolte est plus qu'un acte politique, elle est une nouvelle alliance entre le héros et son peuple à qui il donne sa vie. La défaite des métis à Batoche (1885) sonne le glas de la rébellion des ethnies oubliées et annonce la mort de Damien Grandjouan/Louis Riel. La Prairie peut alors s'ouvrir aux céréales et au chemin de fer. Michel Desgranges, « Manitoba », 368 pages, Grasset.

■ **Deux guides du Canada.** Les éditions Jeune Afrique publient en même temps, sur le Canada, deux guides de conception différente qui se complètent. C'est d'abord, dans la collection Nouvelles Frontières, un guide pratique dû à Andrée et Charles-Pierre Rémy. Après une introduction géographique et historique, un bref « inventaire » (« Ce qui est à voir ») et nombre de conseils utiles (« Comment ne pas se perdre »), la majeure partie de l'ouvrage est consacrée à la description du pays « d'Est en Ouest », suivant l'usage, et « province par province ». A la présentation globale de la province succède, dans chaque cas, celle de ses aspects remarquables. L'ensemble, qui témoigne d'une rare connaissance du pays, constitue un guide sûr pour le voyageur. On regretterait l'absence d'illustrations (hormis les cartes et plans) si l'on ne retrouvait les grandes et belles photographies de Rémy dans le second guide (collection Aujourd'hui) dû à Max Chamson. Les analyses historiques et géographiques sont ici plus étendues, plus fouillées et laissent moins de place aux conseils pratiques. L'ouvrage traite aussi de Saint-Pierre et Miquelon et de l'Alaska. Andrée et Charles-Pierre Rémy, « le Canada », 194 pages, et Max Chamson, « le Canada aujourd'hui », 240 pages, les Éditions Jeune Afrique, Paris.

■ **Jacques Cartier.** En 1534, Jacques Cartier part vers l'Ouest en vue d'explorer les richesses du nouveau continent découvert par John Cabot. Il n'atteindra aucun des buts qu'il s'était fixés,

mais il parcourt le golfe du Saint-Laurent et prend possession du « Canada », au nom de François I^{er}, en érigeant une croix sur la falaise de Gaspé. L'année suivante, il établit le caractère insulaire d'Anticosti et de Terre-Neuve, reconnaît le cours du Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine et découvre une terre inconnue entre le royaume de Canada (Québec) et Hochelaga (Montréal). Serait-ce le Saguenay ? Il retournera au Canada en 1542 sous le commandement de Roberval. François Maspero donne une édition des œuvres complètes des découvreurs de l'Amérique qui reprend, les archaïsmes de l'écriture en moins, celle de Charles-André Julien (1946). Le lecteur y trouve les trois récits de Cartier et le texte très court de Roberval. Le « Brief Récit » de Cartier, qui relate sa deuxième expédition, est le plus connu. L'auteur tient son journal de bord et se soucie surtout de repères maritimes et de ressources minières, voit dans le Nouveau monde une terre féconde et accueillante, au riche potentiel agricole. Il dépeint les Indiens et ne cesse de s'étonner de leur goût de la bimbeloterie. Ils sont aisément christianisables, pense-t-il, donc pleins d'avenir. Jacques Cartier, « Voyages au Canada », 272 pages, François Maspero, éd.

CINÉMA

■ « Cap au Nord ». Une équipe de joyeux mais très sérieux Canadiens a décidé de forcer le « passage du Nord-Ouest » en reprenant la route que Knud Rasmussen avait ouverte en 1905. Ils vont relier Montréal à Vancouver par l'Arctique. Rasmussen avait mis plusieurs années, en partant d'Oslo, pour réaliser son exploit. Nos gais lurons mettront vingt-huit mois, hiverneront deux fois au nord du Cercle polaire et rapporteront un film de près de deux heures qui a la saveur des grandes aventures. Après neuf mois de préparation, ils quittent Montréal sur un voilier de onze mètres. Ils descendent le Saint-Laurent et gagnent la côte ouest du Groenland qu'ils suivent pour éviter les icebergs à la dérive. Dans la mer de Melville, ils sont pris dans les

glaces. Le passage du Nord-Ouest est comme le Saint-Graal : il se mérite. Les mois passent, qui acheminent lentement l'équipage vers le succès. La caméra, qui filme sans effets, est le témoin quotidien du J. Bernier II. S'y ajoutent des images sur les Inuit (Esquimaux) et même sur les grands devanciers : John Franklin, Knud Rasmussen, Joseph Bernier, Robert Peary. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

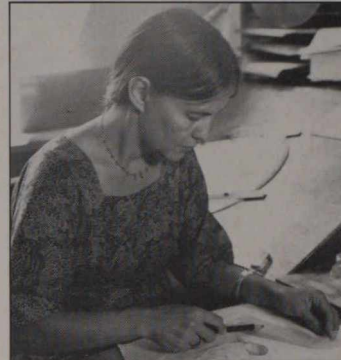
■ « Le temps des sucres » commence au printemps, quand la sève s'éveille. Michel Lessart nous emmène au Québec suivre avec François Lafiteau le long processus qui aboutit au sirop d'érable. C'est l'occasion de découvrir les origines et l'évolution d'une coutume apprise des Indiens et aujourd'hui relayée par l'industrie. Elle est passionnante,



cette tradition qui fait vibrer les hommes à la fin de l'hiver ! Ils montent dans la forêt et s'installent pour plusieurs semaines dans les érablières. La cabane à sucre est « débarrée » (ouverte) pour une nouvelle saison ; on inspecte les arbres ; on les incise et les « gontrelles » qui canaliseront le liquide sont plantées sur les troncs. Quand la sève est recueillie et filtrée dans « la flanelle et le lin », vient la « haute tâche » du bouilleur : la cuisson. C'est par elle qu'on ressent réellement le retour des beaux jours. Le sirop se fige, après des heures. Les hommes célèbrent la fête de la chaleur, de la lumière, de la religion, de la nature et de la vie. On mange, on boit, on rit et on coule le sucre dans des moules sculptés : cœurs décorés et dédicacés, animaux

familiers, ferme reconstituée. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ Suzanne Gervais réalise son premier court métrage, « Cycle », en 1971. Celui-ci est suivi de « Climats », de « la Plage » et de



« Solitude ». De film en film, on retrouve sur fond d'aquarelle des personnages qui se recréent dans un environnement-magma dont ils ne se dissocient pas complètement. Suzanne Gervais sait évoquer les moments impalpables, les sentiments informulés. Elle exprime les mille et une nuances nées de l'amour physique et de la tendresse. Un couple s'anime et se découvre peu à peu pour aboutir à l'entente. Les couleurs répondent aux formes et ponctuent de leur symbolique les gestes submergés d'amour ou bloqués dans leur élan par des réticences. En contrepoint de cette vision se dresse la solitude. Sur une plage, un homme est installé qui prend un verre. Dans le liquide qui miroite, une vision s'agite. Un drame se prépare dont l'homme a la prémonition. Il voit la femme qui se noie. Sur fond de mer et de ciel bleu, il se lève et s'en va. Elle est retrouvée morte sur le sable. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ « Le trésor des grotocéans ». Au fond des abîmes de la mer évolue un monde étrange. Des êtres orange aux yeux bleus ont organisé à l'ombre de grottes immenses une civilisation très proche du monde sub-marin. Des lits de cuivre 1900, des trombones, des monoskis, des boîtes de conserve et... mille autres choses sont là, sur le fond de la mer. Des « gens » les utilisent avec ingéniosité tout en ignorant le sens caché de ce qui n'est

qu'un assemblage d'ustensiles dépareillés : le monde d'en-bas est la poubelle d'en-haut et s'en accomode. Les poulpes jouent aux éboueurs et l'objet devient roi. Il entre même dans des musées ! Tout va bien jusqu'au jour où deux « grotocéans » déjouent la surveillance de leurs frères de sang et volent dans la grotte-musée une bouteille mystérieuse... Commence alors, dans un décor moussu et humide, l'aventure du « trésor des grotocéans ». Les marionnettes en caoutchouc coloré, aux allures naïvement comiques, évoluent dans un monde féérique. Les enfants de cinq à douze ans, à qui ce court métrage de Co Hoedeman est destiné, découvrent une fable espiègle à la fraîcheur toute « marine ». *Vu au Centre culturel canadien, Paris ; production de l'Office national du film.*

VARIÉTÉS

■ Diane Tell chante sans tragédie, avec des mots simples, les cris, les réflexions, les histoires de tous les jours et les gens sans histoire. « Dans un cadre sur mon bureau, un portrait de nous



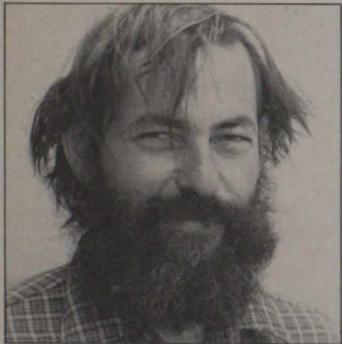
deux. C'est fou ce que tu as l'air de m'aimer, toi, l'amant qui m'a froidement balayée. Ça fait clic, sur un instantané ». Le verbe venant servir la musique, « Je suis en amour » ou « Si j'étais un homme » sont avant tout des compositions musicales. Le français, langue difficilement modulable, s'intègre aux tempos anglo-saxons, syncopés et volatiles : le son est dit « américain » et il n'est plus de poème, de message ou de discours qui ne soit absorbé. La voix fraîche et

haute de Diane Tell, légèrement acide, devient quasi instrumentale. Diane Tell explore la richesse des différents mouvements, mais le jazz reste à la base de ses compositions et de son travail vocal. Après trois disques, déjà, cette chanteuse de vingt-deux ans est au Québec une vedette. L'année dernière, elle a représenté le Canada à Spa et elle a été sacrée « révélation de l'année » au gala de l'Adisq. *Diane Tell, « Si j'étais un homme », Disc'AZ.*

ARTS

■ « Espace/Environnements ».

Deux artistes français et un artiste canadien appartenant à la génération des années 45 tentent de créer un nouvel espace plastique et émotionnel. Mais les voies choisies et les sensibilités propres les conduisent à des démarches distinctes. La peinture



Pierre Granche.

d'Annick Doideau capte un ensemble de vibrations à travers lesquelles l'espace est rendu sensible. Vibrations de la lumière, surtout, dont la couleur n'est qu'une émanation. Cosmos saisi dans son essence. La peinture se fait musique, l'intériorité et l'extériorité se confondent dans un même univers exprimant la sagesse et la sérénité. Les structures textiles de Jean-François Poitevin sont des constructions foisonnantes d'invention et de vie, réalisées à l'aide de matériaux divers : plastique, lacets, fil métallique, laine, satinette, grillages, toile, fil, le tout noué, rembourré, natté, imbriqué. Plaisir du jeu, de la manipulation, de l'innovation. Volupté de la création. Un espace ouvert s'offre à nous, qui invite à jouer avec tous les possibles. Le Canadien Pierre Granche donne une significa-

tion nouvelle à un lieu existant en restructurant l'espace au moyen de "sculptures environnementales". Partant de l'espace plan du Jardin de sculptures du Centre culturel canadien, il a réalisé un ensemble de reliefs rigoureusement ordonnancés dont l'unité de base est la pyramide tronquée, utilisant des matériaux déjà en place tels que pavés et gazon. La sculpture s'intègre si totalement à l'architecture que la distinction devient vaine. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

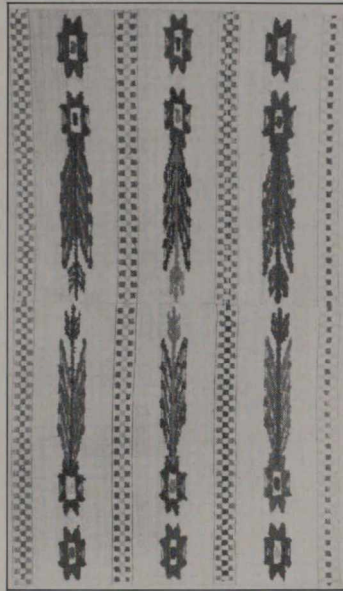
■ L'art et les handicapés.

Une femme âgée est confinée dans le silence et l'inaction par des troubles qui l'ont privée de l'usage de ses jambes et l'ont rendue aphasique. Elle participe à l'atelier d'art graphique de Marcel Brault, du Centre de thérapie par l'art de Lethbridge, à Montréal. Pendant longtemps, ses dessins n'ont exprimé que l'angoisse, la désespérance et un sentiment aigu d'exclusion. Elle se peint enlisée dans la boue d'un paysage monochrome et sombre; elle est en bas d'une côte, impuissante sur sa chaise roulante, cependant que sa fille, maniac-dépressive, et sa petite fille sont placées en haut du dessin... trop loin. Les prothèses qu'elle reçoit enfin changent son horizon et font évoluer ses images qui se recouvrent de couleurs vives. Les élèves de Marcel Brault sont des handicapés mentaux et l'exposition itinérante présentée par le Centre de Lethbridge et les Musées nationaux est centrée sur ces dessins parfois malhabiles, toujours émouvants. Ils illustrent l'intérêt thérapeutique que prend l'art pour celui qui ne peut s'exprimer pleinement par les mots. « *L'art et les handicapés* », exposition présentée au Centre culturel canadien, Paris.

■ L'art des étoffes.

La Galerie nationale du Canada présente actuellement une importante exposition sur le thème « L'Art des étoffes au Canada; filage et tissage ». Organisée par Dorothy Burnham, l'exposition montre l'évolution des textiles depuis le début du dix-huitième siècle. Elle commence par les travaux des autochtones et des premiers colons. « La vie n'était

pas facile pour les premiers colons, écrit Dorothy Burnham. Tout en exécutant les tâches banales de filage et de tissage, on recherchait la beauté, ajoutant une bordure bien espacée à



Mérence Bradette, Couvre-lit (vers 1885).

une couverture simple, des carreaux soigneusement découpés à la grosse étoffe de laine grise des vêtements de travail et insérant dans le tissage des châles un motif subtil qui procurait au tisserand un plaisir durable ». Parmi les cent soixante-deux textiles présentés, une large place est faite au patrimoine multiculturel canadien.

■ Tamara Jaworska.

Dix-sept tapisseries de l'artiste ont été réunies à Paris. Tamara Jawor-



ska utilise l'art du tissage pour de grandes créations qu'elle conçoit et exécute dans des couleurs subtiles et éclatantes, véritable festival de brillance où aucun ton n'est négligé. Elle assemble ses laines, ses fils de lamé, assortis de plumes ou de crins de cheval, selon deux

grandes lignes de création. Certaines de ses œuvres résultent de la fusion de motifs et de couleurs à l'aspect délicat où elle crée de vastes espaces lyriques, semblables à des symphonies. Les camaïeux, allant du très vif au pastel, jouent avec des tons contrastés qui accrochent l'œil et relancent le rythme de l'ensemble. D'autres, à la douceur triste, se juxtaposent au rougeoiment et offrent des formes très définies qui évoquent le surréalisme ou l'art indien. Les couleurs y sont plus vives et plus tranchées. L'espace de la pièce qui les contient se perpétue en profondeur car elles sont ouverture sur un autre champ visuel. En revanche, les œuvres de la première manière font corps avec le mur-support. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ « La couleur chante un pays ».

Le Musée des beaux-arts de Montréal a présenté récemment un spectacle de marionnettes dont les personnages étaient tirés des toiles les plus remarquables de ses collections. Sur le thème « la couleur chante



Ti-Toine, personnage du tableau de Krieghoff « les Chutes Montmorency ».

un pays », le spectacle visait à traiter d'une manière nouvelle l'histoire de la peinture québécoise. Au cours d'une véritable fête visuelle et sonore (la musique tenait un grand rôle), les personnages de Cornelius Krieghoff, Ozias Leduc, Paul-Émile Borduas ou Jean-Paul Riopelle ont pris vie à travers des marionnettes, au nombre de vingt, créées avec exactitude d'après les tableaux du musée. Jouée par le Théâtre de l'avant-pays, jeune troupe de comédiens et de marionnettistes, « la couleur chante un pays » a été conçue pour les étudiants et pour les élèves de l'enseignement secondaire.

■ **Le « Canadian Brass » :** deux trompettes, un cor d'harmonie, un trombone et un tuba. L'ensemble de Toronto joue à l'iconoclaste et au fauteur de troubles dans le cénacle sérieux qu'est le monde des musiciens classiques. Au premier abord, l'auditeur non averti ne se doute de rien : une représentation du Canadian Brass débute de façon sérieuse. Tout est de bon aloi : une fugue de Bach excellemment



jouée ou un air de la Renaissance. Mais voilà un morceau de Fats Wallers qui donne une note incongrue, décontractée et par là surprenante. Rapidement, des gags musicaux et gestuels se greffent, construisant un véritable spectacle. Ils donnent au concert une allure bon enfant sans altérer sa qualité musicale. L'abîme des âges est comblé aisément par le Canadian Brass, qui mêle avec allégresse les castagnettes de Carmen, la rythmique du jazz et la splendeur de Pachelbel. Le groupe, maintenant très connu au Canada et aux États-Unis, a effectué des tournées en Europe occidentale, en Union soviétique et en Chine. Entendu à l'église Saint-Louis-en-l'Île, Paris.

ÉCONOMIE

■ **Ventes de blé.** Le Canada a signé avec l'Union soviétique, en mai dernier, un contrat de vente de vingt-cinq millions de tonnes de céréales en cinq ans. L'accord a marqué le retour aux contrats à long terme entre les deux pays. Les livraisons seront cette année de quatre millions de tonnes de blé et d'orge; elles augmenteront de cinq cent mille tonnes par an pour atteindre six millions de tonnes de céréales en 1985. L'Union soviétique s'est

dite prête à acheter des quantités supplémentaires dans les années de très bonnes récoltes.



Expédition de céréales dans un port des Grands Lacs.

POLITIQUE

■ **David Lewis,** disparu en mai dernier à l'âge de soixante et onze ans, a tenu une place marquante dans la vie politique canadienne. Immigré d'origine polonaise, il milita dès 1936 à la Cooperative Commonwealth Federation qui en 1960 donna naissance au Nouveau parti démocratique. Au cours des vingt dernières années, ce parti de tendance social-démocrate (membre de l'Internationale socialiste) a obtenu, à la plupart des élections fédérales, de vingt à trente sièges à la Chambre des communes. En 1972, alors que David Lewis en était le leader, il soutint



pendant deux ans le gouvernement devenu minoritaire de M. Pierre Elliott Trudeau et contribua à faire adopter des mesures comme le crédit d'impôt pour les familles à faible revenu, la publicité des dépenses électorales, des subventions pour le lait et le pain, une aide accrue au mouvement coopératif et la création de Pétro-Canada, société pétrolière d'État. En 1974, David Lewis fut à l'origine du déclen-

chement des élections qui firent perdre à son parti la balance du pouvoir.

TERRITOIRE

■ **Route du Klondike.** Avec l'inauguration de la route Skagway-Carcross, en mai dernier, c'est un projet remontant au début du siècle qui a été réalisé. Il s'agissait d'ouvrir une nouvelle voie routière qui permette au Yukon, territoire situé à l'extrême nord-ouest du Canada, d'avoir un accès direct à l'océan Pacifique. Seul un chemin de fer à voie étroite assurait jusqu'ici cette liaison. Longue de cent soixante-dix kilomètres, la route relie Skagway (Alaska, États-Unis) à Carcross (Yukon). Elle permet de rejoindre, à proximité de Whitehorse, la route de l'Alaska qui monte en direction de Fairbanks. Elle suit l'un des itinéraires tracés à la fin du siècle dernier par les prospecteurs de la Ruée vers l'or du Klondike. Une fois parvenus à Whitehorse, aujourd'hui capitale du Yukon, les chercheurs d'or avaient encore cinq cents kilomètres à parcourir pour accéder aux vallées aurifères de la région de Dawson.

■ **Tunnel dans les Rocheuses.** Le Canadien Pacifique, l'une des deux grandes compagnies canadiennes de chemins de fer, forme le projet de creuser un tunnel de seize kilomètres de long sous le col Rogers, dans les monts Selkirk (Colombie-Britannique). L'ouvrage, qui entraînerait la pose d'une nouvelle voie d'une trentaine de kilomètres et la construction de onze ponts, améliorerait l'exploitation de la ligne Calgary-Vancouver. La voie accepterait les trains de marchandises plus longs et plus nombreux que rendra nécessaires, d'ici à la fin de la décennie, le transport jusqu'à la côte du Pacifique de quantités croissantes de charbon, de soufre, de potasse et de céréales. Le tunnel serait creusé à trois cents mètres sous le col Rogers. La réalisation de l'ensemble du projet occuperait huit cents personnes pendant quatre ans et coûterait, prévoit-on, 500 millions de dollars canadiens (environ 2,4 milliards de francs français).

SOCIÉTÉ

■ **« Transpo 86 ».** En 1986, la ville de Vancouver (1,4 million d'habitants, troisième ville canadienne) sera le siège d'une exposition internationale consacrée aux transports. Sur le thème « L'Homme en mouvement », l'exposition abordera la plupart des domaines où se déploient les transports : urbanisation, sports, commerce, tourisme, exploration, mise en valeur des ressources, environnement, énergie, etc. Ses installations occuperont un vaste secteur de l'agglomération de Vancouver : toute la rive nord de False-Creek,

TRANSPO



Le symbole de « Transpo 86 ».

à proximité du centre-ville. Cette importante manifestation durera plus de cinq mois (du 2 mai au 13 octobre 1986). Treize millions de visiteurs y sont attendus.

■ **Le Canada en canoë.** Six jeunes Québécois ont, l'été dernier, traversé la majeure partie du territoire canadien par voie d'eau. Ils s'étaient fixé pour objectif de refaire la "route des voyageurs" parcourue jusqu'en 1820 par les marchands de fourrures qui travaillaient pour le compte de la Compagnie de la baie d'Hudson ou de la Compagnie du nord-ouest. Partis au mois de mai de Fort-McMurray, dans le nord de l'Alberta, ils ont atteint Montréal en septembre après avoir payagé durement sur la rivière Churchill (Saskatchewan), le lac Winnipeg (Manitoba), le lac Supérieur et le lac Huron (Ontario), enfin sur l'Outaouais et le Saint-Laurent. Ils ont parcouru quatre mille quatre cents kilomètres.

Le gaz naturel, énergie d'avenir

D'immenses ressources qui doivent permettre d'économiser le pétrole.

Bien qu'il soit un important producteur de pétrole, le Canada recourt aux importations pour alimenter la partie Est de son territoire. La montée des prix mondiaux depuis 1973 et les difficultés d'approvisionnement apparues entre 1973 et 1979 ne l'ont pas seulement conduit à intensifier l'exploration et à développer l'exploitation pétrolière sur ses fronts pionniers, mais encore à chercher des substituts du pétrole afin de réduire sa dépendance et même à acquérir son autonomie énergétique. Pour presque tous les usages autres que le transport, le gaz naturel est un substitut commode du pétrole, moins polluant en outre que beaucoup d'autres énergies de remplacement. Or les ressources du Canada en gaz naturel sont énormes. Une campagne intensive de forages a permis de découvrir, au cours des cinq dernières années, de grandes quantités de gaz naturel en Alberta et en Colombie-Britannique et les découvertes faites dans le Grand Nord (mer de Beaufort, archipel Arctique) et au large des côtes de l'Atlantique autorisent de grands espoirs.

Dès novembre 1979, le gouvernement canadien a reconnu l'existence de vastes réserves de gaz dans le pays et approuvé les conclusions de l'Office national de l'énergie qui estimait que ces réserves étaient assez importantes pour justifier une augmentation substantielle du volume de gaz pouvant faire l'objet de permis d'exportation. L'année dernière, il mettait au nombre des objectifs prioritaires à atteindre dans le cadre de son programme énergétique la substitution du gaz au pétrole dans toutes les utilisations où cela est possible, notamment pour le chauffage domestique. On ne peut cependant remplacer que progressivement le pétrole par le gaz, de sorte que l'utilisation effective du gaz naturel s'est jusqu'ici développée lentement. Comme, d'autre part, le volume de gaz canadien acheminé en 1980 vers les États-Unis a diminué d'environ 20 p. 100 par rapport à l'année précédente, d'importantes quantités



Dans la mer de Beaufort (océan Arctique).
Une île artificielle construite pour la recherche des hydrocarbures.

de gaz ont été mises en réserve. Il s'agit donc plus que jamais, pour le Canada, de mettre en valeur l'excédent de gaz naturel dont il dispose (1).

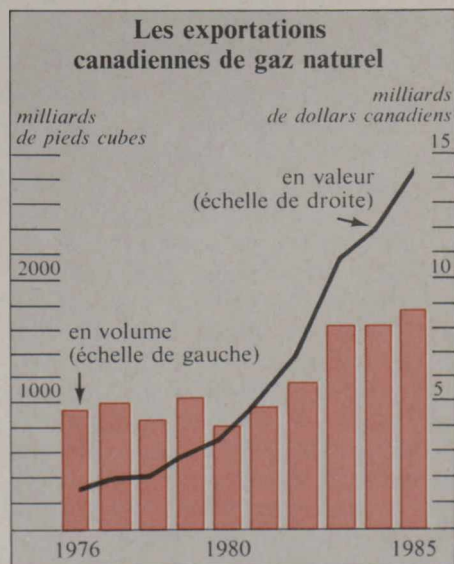
Marchés intérieurs

La demande intérieure en gaz naturel a peu varié depuis 1976, sauf en Alberta où la demande industrielle, en provenance notamment des nouvelles usines d'engrais et des installations pétrochimiques, a augmenté de façon très sensible. Les dispositions prises par le gouvernement fédéral aidant (fixation du prix du gaz à un niveau inférieur à celui du prix du pétrole national, subventions aux utilisateurs pour réduire les coûts liés à la conversion du pétrole au gaz), devraient donner un coup de fouet au développement de l'utilisation du gaz naturel à l'est de l'Alberta. Le prix de ce gaz aux portes de Toronto qui, sur la base d'équivalents énergétiques, était de 80 p. 100 du prix du pétrole brut en 1980 (2), devrait se situer cette

1. Notre article s'inspire d'une étude publiée par la Banque de Nouvelle-Ecosse (mars 1981).

2. Il s'agit du prix intérieur du pétrole brut, qui est inférieur aux prix mondiaux.

année à 71 p. 100 tout au plus de l'équivalent pétrolier et à 67 p. 100 vers 1983. Pour les utilisateurs, l'avantage de prix par rapport aux prix du



Source : Banque de Nouvelle-Ecosse

pétrole et des autres combustibles devrait entraîner le remplacement progressif du chauffage au fuel par le chauffage au gaz dans les bâtiments anciens et le choix du gaz comme

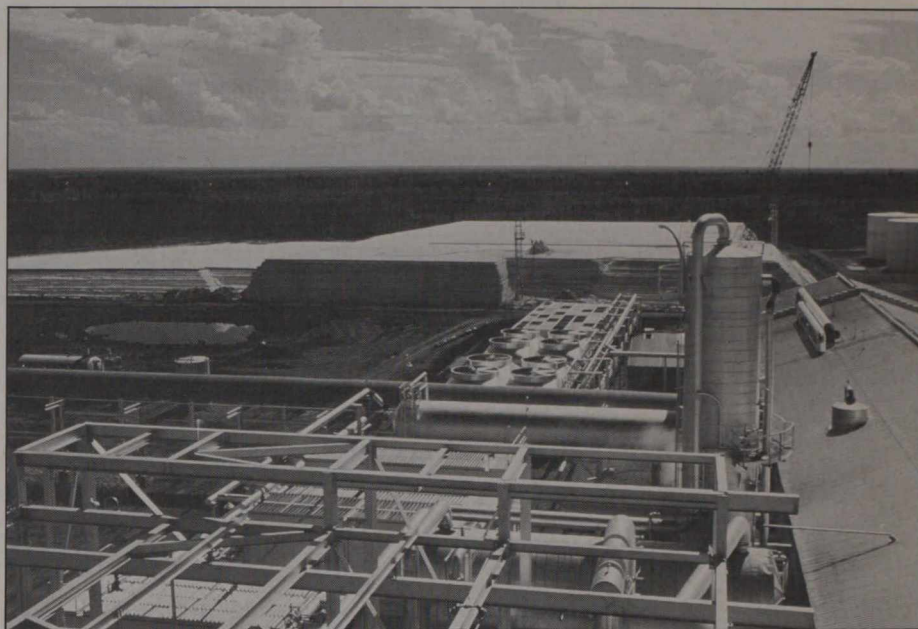
Le gaz naturel

mode de chauffage des bâtiments neufs.

Sur les marchés industriels de l'Ontario et de la région montréalaise, le programme énergétique fédéral encourage la conversion au gaz naturel dans le cas des mazouts lourds résiduels. Trois raffineries se sont déjà engagées, dans ces régions, à réduire leur production de combustibles pétroliers lourds d'ici à 1984. Pour accélérer l'extension vers l'Est de l'usage du gaz naturel, la construction d'un gazoduc de Montréal à Québec, comportant des canalisations qui desserviraient les communes traversées, est prévue. Le gouvernement canadien a approuvé le projet et le nouveau gazoduc devrait entrer en service vers le milieu de l'année prochaine. L'extension au-delà de la ville de Québec de ce pipe-line, qui traverserait alors le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Halifax, est à l'étude. Le projet pourrait cependant être remis en question si le programme de forage de l'île de Sable, dans l'Atlantique, mettait en évidence de très importantes réserves de gaz au large de la Nouvelle-Ecosse ou si une décision était prise rapidement au sujet des réserves de pétrole de Terre-Neuve.

Exportations

On a pensé pendant longtemps que les États-Unis offraient un débouché sans limite à tout volume de gaz naturel canadien excédentaire. Or, après une importante augmentation des ventes d'excédents aux États-Unis en 1979, la conjoncture s'est renversée en 1980 et le volume des exportations a été réduit de près de 20 p. 100. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation, notamment la législation américaine de 1978 qui a eu pour effet de relever les prix de vente du gaz entre États, le relèvement des tarifs du gaz industriel aux États-Unis et le ralentissement de l'activité industrielle. Quoique des incertitudes subsistent quant aux perspectives de la demande américaine, de nouvelles licences d'importation de gaz canadien ont été accordées par les autorités américaines, de nouveaux gazoducs sont en construction tant au Canada qu'aux États-Unis et les sociétés amé-



Ram River (Alberta). Usine de désulfuration du gaz naturel.

ricaines utilisatrices négocient de nouveaux contrats d'importation. Les exportations canadiennes de gaz vers les États-Unis devraient donc connaître une certaine croissance cette année. Dans l'hypothèse d'une reprise modérée de l'activité, les livraisons de gaz canadien pourraient dépasser en 1982 le niveau maximal de 28 milliards de mètres cubes de 1979 et s'élever à 44,8 milliards de mètres cubes au cours de chacune des années 1983-1985.

Méthaniers brise-glaces

Certaines des réserves les plus importantes du Canada en cours de découverte sont situées dans l'Arctique : sous la mer de Beaufort et dans la région du delta du Mackenzie à l'ouest, dans les îles de l'Arctique à l'est. On a d'abord pensé à construire de très longs gazoducs pour acheminer le gaz vers le sud du Canada et vers les États-Unis, bien que les terrains soient difficiles, le climat redoutable et l'environnement fragile. Depuis quelque temps, on envisage de vendre le gaz de l'Arctique sous forme de gaz naturel liquéfié et de le transporter au moyen de méthaniers brise-glaces géants. Ces navires, qui seraient longs d'environ 375 mètres, devraient pouvoir franchir des glaces de 2,5 mètres d'épaisseur et naviguer dans les icebergs. Pour ce faire, ils devraient être dotés d'une coque trois fois plus épaisse que celle des méthaniers ordi-

naires et leur propulsion serait cinq fois plus puissante. Le projet pilote de l'Arctique, qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'Office national de l'énergie, prévoit la liquéfaction du gaz de l'Arctique oriental aux installations de l'île Melville et l'exportation annuelle, vers les États-Unis, de l'équivalent de 252 millions de mètres cubes. Plusieurs acheteurs européens se sont déclarés intéressés par la possibilité de se ravitailler en gaz liquéfié de l'Arctique et des livraisons au Japon sont une éventualité qui n'est pas à écarter.

Sans doute faut-il réunir plusieurs conditions pour que des marchés s'ouvrent, hors du continent américain, au gaz de l'Arctique : il faut que les quantités découvertes soient considérées comme excédentaires par rapport aux besoins intérieurs, que le prix de ce gaz soit compétitif sur les marchés européen et japonais, que la technologie requise pour produire le gaz en région arctique et pour le transporter aient dépassé le stade expérimental. L'exportation du gaz du Grand Nord est cependant une possibilité qui doit être très sérieusement envisagée, à considérer l'abondance des réserves en gaz du Canada méridional et les incertitudes du marché à l'exportation vers les États-Unis. C'est une solution qui permettrait, au surplus, d'éviter la construction de gigantesques gazoducs dans l'environnement très vulnérable de l'Arctique. ■

« Les Plouffe », de Gilles Carle

Avant la guerre, à Québec, une famille comme les autres.

Présumé dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs (1), « les Plouffe », film de Gilles Carle, s'inspire du roman de Roger Lemelin d'où fut tiré dans les années cinquante un feuilleton télévisé qui fit les délices des Québécois. C'est un film classique, sans sophistication, fort bien fait, gentiment satirique, bon-homme, qui raconte la vie de tous les jours d'une famille de Québécois moyens entre 1938 et 1945. Autour de cette famille gravitent nombre de personnages plus ou moins secondaires, dont le curé Falbèche, intégriste autoritaire, Rita Toulouse, jolie fille aguicheuse, Denis, jeune journaliste bientôt contestataire, fils d'une Française établie à Québec.

Ils sont six, les Plouffe (nom de famille assez répandu au Québec), qui s'emportent parfois les uns contre les autres, mais qui s'aiment bien : le père, typographe à « l'Action chrétienne », nationaliste intransigeant et têtu; la mère, matrone bigote, possessive mais généreuse; Cécile, la fille aînée qui ne s'est pas mariée pour rester auprès de ses parents, mais entretient avec son ancien prétendant maintenant marié une amitié amoureuse qui fait jaser et que la famille réprovoque; Napoléon, l'aîné des fils, un plombier un peu « Saint-Bernard » plein d'enthousiasme pour les talents sportifs de son jeune frère; Ovide, prêtre manqué, amoureux maladroit, passionné d'opéra; Guillaume enfin, lanceur d'anneaux et champion de base-ball, un garçon sain et tout simple dont le physique athlétique et les records tournent la tête aux filles du quartier. Comme toute la société québécoise de l'immédiat avant-guerre, la famille Plouffe est dévote, fortement attachée aux valeurs traditionnelles et vit dans le conformisme moral étouffant qu'impose alors une Église toute puissante. Pourtant, on y croit à ces gens, alors même qu'ils semblent sortir d'un autre âge. Parce qu'ils sont vrais jusque dans les moindres



Stan Labrie (Donald Pilon), Rita (Anne Létourneau) et Denis Boucher (Rémi Laurent).



Tom Brown (Paul Dumont) et Denis Boucher (Rémi Laurent).

détails de leur vie. Si les habitants de la ville de Québec se sont enthousiasmés pour le film durant son tournage, c'est d'abord parce qu'ils se sont reconnus dans les Plouffe, à l'époque bien sûr du « bon vieux temps ».

Gilles Carle a tourné pendant près de six mois, mobilisé une équipe de cent vingt personnes, engagé plus de deux mille figurants. Il a poussé loin le souci d'authenticité, reconstituant les façades des maisons et les vitrines des magasins d'après les documents de l'époque, faisant réapparaître des rails de tramway sur le pavé et disparaître tous les témoins d'une époque trop récente, ne négligeant aucun détail. A cet égard, la reconstitution de la procession de la fête du Sacré-Cœur du 31 mai 1940 est exemplaire.

Le ton est toujours juste, que la scène soit amusante ou dramatique. Et il y a quelques très beaux morceaux de bravoure dans cette histoire bon enfant et un peu naïve : le championnat d'anneaux, par exemple, où l'on retient son souffle, l'attendrissante et cruelle représentation de « Paillasse » à domicile, la visite du roi d'Angleterre et, bien entendu, la procession. ■

1. Festival de Cannes, mai 1981.

Au salon du Bourget

Présence de l'industrie aérospatiale canadienne.

En juin dernier, l'industrie canadienne a participé de façon marquante au trente-quatrième Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui s'est tenu au Bourget, près de Paris. Les industries aéronautiques et spatiales occupent au Canada une place importante. Depuis la fin de la guerre, elles ont produit plus de trois mille huit cents appareils civils de divers types et plus de trois mille cinq cents appareils militaires construits sous licence. L'année dernière, leur chiffre d'affaires global a été de 2 milliards de dollars canadiens (environ 9,6 milliards de francs français); 80 p. 100 des productions ont été exportées.

La participation canadienne au salon du Bourget a bien montré les diverses facettes de ce secteur de l'industrie canadienne. Forte d'une trentaine de sociétés spécialisées, elle comprenait de grands constructeurs, comme Boeing of Canada, Canadair, De Havilland Aircraft of Canada, et nombre de producteurs de pièces et de systèmes qui entrent dans la construction des avions et des engins spatiaux : matériels de circulation au sol, planification des systèmes de transport aérien, simulateurs de vol et d'entraînement aux procédures de navigation, télédétection, systèmes de navigation, techniques de mesure, de contrôle et d'enregistrement, trains d'atterrissage, alliages spéciaux, parachutes, turbo-propulseurs et réacteurs, systèmes de communications par satellite, etc. L'immensité de son territoire et la répartition géographique de sa population ont donné au Canada une sorte de vocation aux techniques de l'air et de l'espace. Il restait cependant à bâtir une industrie de pointe.

Dans le domaine du transport civil, les développements industriels portent notamment sur deux types d'appareils, le *Dash* et le *Challenger*.

Construit par De Havilland Aircraft of Canada, le *Dash 7* est un quadri-turbopropulseur conçu pour transporter cinquante à cinquante-



Le Dash 7 de De Havilland Canada, un quadri-turbopropulseur.



Le Challenger de Canadair, biréacteur d'affaires gros porteur.

quatre passagers. Il décolle sur une piste de sept cent cinquante mètres de longueur et atterrit sur six cent cinquante mètres. Le quarantième *Dash 7* est entré en service en mai dernier et le carnet de commandes de la compagnie s'élève à cent vingt-cinq appareils. De Havilland étudie le développement du *Dash 8*, bi-turbo-

propulseur conçu pour trente-six passagers (1).

Canadair, de son côté, met sur le marché la série de ses *Challenger* (2). Il s'agit d'un biréacteur d'affaires d'une conception nouvelle : fuselage de grand diamètre, voilure épaisse, réacteurs peu bruyants, consommation réduite. Sa vitesse de croisière est de 800 kilomètres à l'heure et son rayon d'action de cinq mille kilomètres. Cent quatre-vingts exemplaires standard ont déjà été commandés. Une version allongée, aux performances accrues, sera disponible en 1984. La mise en service du *Challenger* marquera à coup sûr la décennie 1980 dans le domaine de l'aviation d'affaires. ■

1. De Havilland Canada, qui emploie plus de cinq mille personnes, est bien connu par le Twin Otter dont près de sept cents exemplaires ont été vendus jusqu'ici.

2. Appellation courante du CL-215, avion amphibie multi-missions surtout connu comme "bombardier d'eau", le nom Canadair est celui d'une société nationale de construction aéronautique qui emploie six mille cinq cents personnes.

Le Canada et l'Europe

Une interview de M. Pierre Elliott Trudeau.

Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a donné récemment au magazine Europe, publié à Bruxelles, une interview sur les relations extérieures du Canada. Avec l'autorisation de la délégation de la Communauté économique à Ottawa, nous en publions ici des extraits, ceux qui portent sur les relations entre le Canada et l'Europe.

• *L'accord-cadre entre le Canada et la Communauté européenne a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme lors de sa signature, en 1976. Depuis, il a connu des hauts et des bas. Quelle est votre appréciation ?*

P. Trudeau. La signature de l'accord-cadre entre le Canada et la Communauté européenne reflétait la volonté du gouvernement canadien d'encourager le commerce et la coopération industrielle avec l'Europe. Bien que l'accord ait permis certaines réussites, je conviens que les résultats ont été jusqu'ici relativement limités. Une partie du problème a, bien sûr, été le climat économique défavorable qui règne depuis la signature de l'accord. Malgré tout, nos relations économiques avec l'Europe se sont développées dans la ligne que nous envisagions, quoique à un niveau moindre que celui que nous prévoyions. De nombreuses entreprises de coopération, allant, par exemple, de la recherche sur les plans de hauts fourneaux à des projets de vente de charbon entre le Canada et la Communauté, sont mises en œuvre en vertu de l'accord.

Nos échanges commerciaux avec la Communauté s'accroissent maintenant plus rapidement que nos échanges avec le monde dans son ensemble, et j'espère que nous réussirons aussi à intensifier notre coopération industrielle, sans doute par le biais d'entreprises conjointes. Vous savez que mon gouvernement n'a pas renoncé à son objectif et reste fermement résolu à

resserrer ses liens économiques avec l'Europe occidentale.

• *Comment voyez-vous le rôle du Canada dans le contexte des relations entre la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon ?*

P. Trudeau. Dans le domaine économique, il est évident que nous partageons une large part du commerce mondial avec la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon. Mais le fait que le Canada soit riche en ressources naturelles et doté d'un secteur agricole fort et orienté vers l'exportation influence inévitablement la structure de notre économie, nos rapports commerciaux et la nature de notre politique économique extérieure.

Nous avons des excédents commerciaux substantiels avec le Japon et avec la Communauté européenne et notre commerce extérieur est globalement excédentaire. C'est donc moins notre balance commerciale que la composition de nos échanges commerciaux qui nous préoccupe. Notre prospérité dépend du commerce de nos ressources naturelles, mais, pour en tirer un avantage maximum, nous devons trouver des moyens d'augmenter la quantité de produits transformés chez nous avant d'être exportés.

L'importance de nos exportations de ressources nous place dans une situation différente de celle que connaissent plusieurs de nos principaux partenaires industriels, de sorte qu'à mon avis nous pouvons mieux comprendre certains des arguments avancés par les pays en développement pour améliorer le fonctionnement du système économique international. Comme pays qui est à la fois dépendant et partisan d'un système ouvert de commerce et de paiements sur le plan international, nous sommes aussi pleinement conscients des dangers qui menacent ce système dans le contexte économique actuel.

Dans le domaine politique, nous partageons les préoccupations de nos

principaux partenaires sur la nécessité de mettre en place de meilleurs moyens de consultation. Étant le plus petit des deux pays industrialisés d'Amérique du Nord, nous sommes vivement conscients des problèmes qui peuvent se poser si des objectifs communs sont poursuivis sans consultation suffisante.

• *La Grèce vient de devenir le dixième membre de la Communauté européenne. On s'attend que le Portugal et l'Espagne s'y joignent dans quelques années. Que pensez-vous de l'expansion de la Communauté ?*

P. Trudeau. L'expansion de la Communauté, avec l'entrée au sein du Marché commun de la Grèce et éventuellement de l'Espagne et du Portugal, est dans l'intérêt politique le plus large du Canada et des autres pays non européens qui croient à l'importance d'une Europe forte et unie.

A mesure que croît la Communauté, la nature de ses relations avec les autres pays se modifie et, pour le Canada, l'effet direct de son expansion est un changement dans la structure de nos échanges commerciaux. Dans le cas du premier élargissement, avec l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark, en 1973, les répercussions commerciales sur le Canada ont été particulièrement graves. L'étendue du changement sur le commerce sera moindre dans le cas de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Nous sommes, bien sûr, préoccupés par le recul potentiel des exportations canadiennes en Grèce et, un jour, en Espagne et au Portugal, à la suite de leur entrée dans la Communauté et de l'alignement de leur régime d'importation qui s'ensuivra. Mais, aux termes de l'accord général sur le commerce et les tarifs douaniers, (Gatt), la Communauté européenne a l'obligation de s'assurer que le Canada sera dédommagé pour toute hausse des tarifs pouvant résulter de l'entrée de ces pays dans le Marché commun. ■



Une petite île dans les Grands Lacs

A la limite sud-ouest du Bouclier canadien, le parc national des îles de la baie Géorgienne s'étend sur moins de quatorze kilomètres carrés, mais il comprend une cinquantaine d'îles disséminées sur plus de soixante kilomètres, non loin du littoral, dans la région sud-est de la baie (1). En 1930, la curieuse île Flowerpot, à quatre milles au large de la péninsule Bruce, a été incluse dans le parc national.

L'île Flowerpot est un vestige de l'escarpement ancien formé par les calcaires sédimentaires (décelables des chutes du Niagara jusqu'à l'île Manitoulin, le long de la péninsule Bruce) qui chevauchent les vieilles roches granitiques du Bouclier canadien. Il fut un temps où l'île était totalement submergée par les eaux du lac Huron. Le niveau du lac baissa et l'île émergea, non sans avoir été profondément marquée par l'érosion qui y sculpta en particulier ces "pots de fleurs" dont l'île a tiré son nom. Ce sont deux gros piliers rocheux, l'un d'environ quinze mètres de haut, l'autre de neuf mètres, érodés par les vagues. Leur partie supérieure est formée d'un calcaire dur, appelé dolomite, plus résistant que les calcaires sableux qui en constituent la base. Avec un peu d'imagination, ces rochers peuvent faire penser à d'immenses pots de fleurs. Sur les côtés, des cèdres ont réussi à s'y enraciner et quelques campanules bleues s'y sont accrochées. Onze grandes grottes, provenant aussi du jeu de l'érosion par les eaux, sont rassemblées dans cette île de deux cents hectares.

L'accès à l'île Flowerpot se fait par bateau de plaisance ou par "bateau-taxi", au départ de Tobermory, petit port situé à l'extrémité de la péninsule Bruce (2). On estime que l'île a été



Le "Petit Flowerpot".

habitée il y a près de trois mille ans par des Indiens de la tribu des Cheveux Relevés, appartenant à la famille des Algonquins, qui y avaient établi leur campement de chasse et de pêche. Selon la tradition orale, elle aurait, par la suite, avec ses grottes et ses étranges "pots de fleurs", été frappée d'un tabou qui l'aurait mise à l'abri de tout peuplement. Aujourd'hui encore, on n'y trouve qu'un phare, deux maisons (pour le gardien du phare et son assistant) et une cabine occupée par l'administration du parc national.

L'île Flowerpot n'en est pas moins visitée, mais par des gens qui cherchent à retrouver le sens de la nature sans trop se soucier du confort. A leur intention ont été aménagés un terrain de pique-nique et six emplacements de camping et surtout un réseau de sentiers qui leur permet de découvrir les curiosités et les beautés naturelles de l'île : sentier qui serpente à travers une forêt dense où se cachent de petites orchidées rares telles que le Sabot de la vierge et le très beau Calypso bul-

beux; sentier qui chemine sur l'escarpement rocheux d'où l'on découvre les "flowerpots" et les plages de pierres calcaires; sentier du rivage menant au phare et aux grottes du nord; sentier de la montagne qui franchit le rocher du centre; sentier de l'étang



Castle-Bluff.

menant aux abords d'un étang vaseux trop acide pour que les plantes puissent y vivre mais dont les rives parsemées de fleurs abritent grenouilles, serpents d'eau et oiseaux. ■

1. La baie Géorgienne forme la partie orientale du lac Huron.

2. Tobermory est situé à environ cinq cents kilomètres au nord-ouest de Toronto.